



Chambre de commerce : le ministre Harouna Kaboré au bureau consulaire

mardi 13 février 2018, par Burkinapmepmi.com

Le Bureau consulaire de la Chambre de commerce et d'Industrie du Burkina a reçu la visite du nouveau ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, le lundi 12 février 2018 à Ouagadougou.

Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré, nouvellement installé dans ses fonctions, a été reçu le 12 février 2018 à Ouagadougou par la communauté des affaires du Burkina Faso. L'hôte du jour, qui a été le premier opérateur économique à occuper le département du commerce, a remercié le bureau consulaire pour l'accueil chaleureux dont il a bénéficié.

Pour lui, il était de son devoir de rencontrer l'ensemble des acteurs majeurs de la faïtière qui compose le secteur privé afin d'avoir une prise de contact et de leur renouveler son engagement. Il s'agit, à l'entendre, d'avoir un partenariat réussi entre le secteur privé et le gouvernement. "Il était de mon devoir de rencontrer les acteurs majeurs en terme de faïtière privée pour que nous puissions effectivement continuer à parler le même langage dans l'atteinte des objectifs communs", a-t-il dit. Il s'est dit convaincu qu'au-delà des intérêts individuels, c'est ensemble, qu'ils pourront conduire le bateau à la destination finale qui est le développement économique du Burkina Faso. Pour ce faire, il a trouvé nécessaire de rappeler la mission de son département qui se décline en la poursuite du travail commencé par ses devanciers, les nouvelles orientations données par le président Roch Marc Christian Kaboré et le Premier ministre Paul Kaba Tiéba, qui est la continuité de la mise en œuvre du PNDES.

Maintenir le dialogue

En sus, il a souligné que son département continuera de développer le dialogue secteur privé-gouvernement, parce que pour lui, ce secteur est considéré aujourd'hui comme le poumon pour un développement économique du Burkina Faso. "C'est seulement à travers le dialogue que nous pouvons lever tous les goulots d'étranglement pour une unité d'action réussie", a-t-il ajouté. Le nouveau ministre en charge du commerce a souhaité que les problèmes qui se posent dans les secteurs d'affaires puissent faire l'objet de réflexion commune et qu'avec l'expertise des uns et des autres, des solutions soient trouvées.

Le président de la Chambre de commerce et d'Industrie du Burkina, Mahamadi Savadogo, a souligné que la visite du ministre Kaboré constitue pour eux une grande marque de considération. Elle est aussi, a-t-il poursuivi, l'expression de sa volonté de maintenir et de renforcer la dynamique de dialogue permanent entre le gouvernement et le secteur privé. Tout en l'encourageant, il l'a rassuré que son institution et les autres structures d'appui au secteur privé l'accompagneront dans la conduite des missions qui lui ont été confiées.

Le président de la Chambre de commerce a tout de même demandé l'accompagnement du gouvernement pour la réalisation des grands chantiers de sa mandature (2016-2021). Il s'agit, entre autres, du démarrage des travaux du port sec de Bobo-Dioulasso, le démarrage des études du Port sec de

Ouagadougou, la tenue des assises nationales sur l'industrie en 2018, la refonte du fichier National des entreprises et des regroupements d'entreprises (NERE)... Il a saisi donc l'occasion pour remettre quelques documents pouvant meubler leurs concertations futures : le plan stratégique de mandature, le rapport sur l'état du secteur privé en 2017, une proposition d'avant-projet de décret portant organisation du cadre du dialogue Etat-secteur privé et du répertoire des 500 premières entreprises du Burkina Faso.

Elélé KANTORO

Sidwaya.bf